

Tintigny, le 18 décembre 2017

Commune de Daverdisse
Compte rendu de la CLDR du 16 novembre 2017

Réf. N:\ER6\DAVERDISSE\06- CLDR\20171116 patrimoine PNGALAM\Daverdisse 20171116 PV CLDR patrimoine PNGALAM.docx

Présents et excusés :

Présences de la CLDR et de la population : cf. liste ci-après

GAL AM : Hélène Poncin

PN AM : Thierry Jaumain

FRW : Sophie Orban, agent de développement

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu d'octobre
- État d'avancement des conventions
- Action « entretien et valorisation du petit patrimoine »
- Présentation des outils de développement de la commune : Groupe d'Action Locale Ardenne Méridionale, Parc Naturel Ardenne Méridionale, Programme Communal de développement Rural
- Divers



Une présentation de l'avant-projet d'aménagement de la maison de village de Gembes était initialement prévue, mais elle a dû être reportée en raison de l'indisponibilité de l'auteur de projet.

Approbation du compte rendu d'octobre

Le compte rendu est approuvé par la CLDR, moyennant l'ajout d'une précision relative au matériel emprunté à la maison de la culture.

État d'avancement des conventions**Voie lente transcommunale Daverdisse-Bièvre :**

L'avant-projet a été approuvé par l'Administration. Les demandes de permis d'urbanisme sont en cours. L'auteur rédige les cahiers de charges pour les travaux.

Maison de village de Gembes

Une première version de l'avant-projet a été présentée à la CLDR et les habitants de Gembes et Le Mont. Des remarques ont été émises ; elles seront prises en compte par l'auteur dans l'avant-projet qu'il proposera bientôt à la CLDR.

Maison des associations à Haut-Fays

La demande de convention faisabilité a été introduite auprès du Ministre pour signature. Pour rappel, la Commune envisage d'utiliser ses propres bois pour une partie de la construction.

Gestion durable de la forêt

La Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée apporte son expertise depuis quelques mois aux propriétaires de parcelles de moins de 5 ha, afin d'envisager des travaux et ventes groupées.

Une soirée d'information à l'attention de la CLDR et de la population a été organisée en septembre sur la gestion de la forêt publique. Le DNF y a expliqué les principaux enjeux.

Les suites à envisager :

- Des articles réguliers à insérer dans le bulletin communal, sur des aspects pratiques. ½ page. « sachiez-vous que... ».
Ex : sur la cueillette, la promenade en forêt, la répartition feuillus/résineux, la gestion des exploitations,...
- Une visite de terrain à l'attention de la population, qui permettrait à un exploitant et un agent DNF d'expliquer ce qu'est réellement une exploitation forestière.
Ex : dans le cadre du week-end du bois.

Action « entretien et valorisation du petit patrimoine »

Pour entamer la réflexion, la FRW propose un quizz à la CLDR, à partir de photos d'éléments répertoriés dans les villages.

Le point est ensuite fait village par village sur les différents inventaires. Une grille est remise aux participants, avec les informations disponibles.

- Haut-Fays : 17 éléments + 1 aux Scottons
- Porcheresse : 41 éléments + 26 maisons du Comité
- Gembes : 27 éléments
- Daverdisse : 93 éléments

Pour l'instant, plus de 200 éléments sont répertoriés sur la commune.

Nombre	Types d'éléments
3	arbres
18	art funéraire et religieux
8	chapelle, église, reposoir
32	croix, potale, calvaire
6	statue
9	mur en pierres sèches
4	mur en colombage
50	bâtiment particulier (dont maisons du Comité)
17	fournil
7	monument
5	pont
5	élément particulier
21	lié à l'eau
8	source
10	site particulier

Pour Sclassin, M. Francis Vandeperre va prendre le relais de M. Christian Cariaux pour compléter le relevé.

Pour la fin de l'année, les participants transmettront les compléments d'information à intégrer dans la grille.

Ensuite, la FRW mettra à jour la cartographie, en faisant le lien avec les photos.

A terme, ce projet pourrait déboucher sur la publication d'une brochure agrémentée de photos de qualité professionnelle.

Pour rappel, voici les liens vers les outils en ligne :

- la cartographie permettant de situer de manière précise les éléments, https://drive.google.com/open?id=1RE5Y-KwmkHqrpKxpzCEtoi8uQ_8&usp=sharing
- le google drive où déposer vos photos ou tout document complémentaire. <https://drive.google.com/open?id=0B0Vlgs3bZQqbX1ZfSHRXV1Y1RTg>

Présentation des outils de développement de la commune

Groupe d'Action Locale Ardenne Méridionale (GAL AM) et Parc Naturel Ardenne Méridionale (PN AM)



Le territoire est commun aux deux structures, qui sont complémentaires.

- 9 Communes, dont 6 luxembourgeoises
- 2 provinces : Luxembourg et Namur
- 35.727 habitants
- 944,65 Km²
- 38 habitants au Km²
- 60% de forêts, 31% des surfaces agricoles
- 2 zones agro-géographiques : Ardenne et Famenne (pour le Nord de Wellin)
- 3 sous-bassins hydrographiques : Lesse, Semois et Meuse-Amont (Houille)

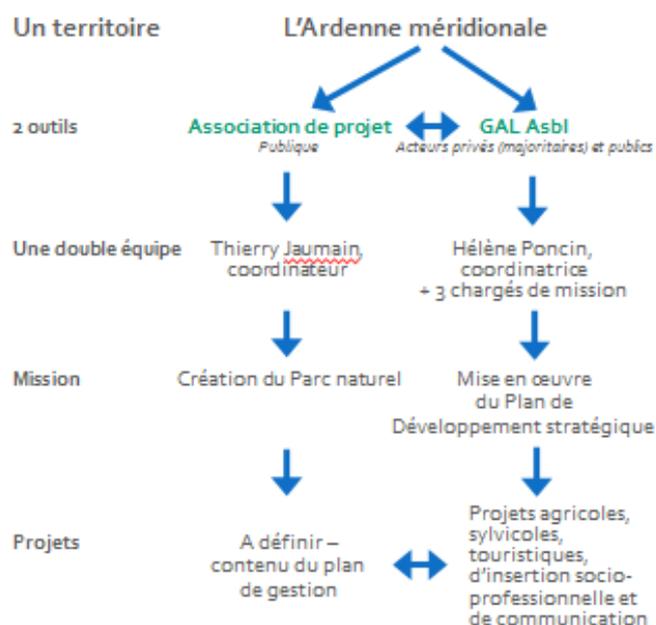


Quelques repères historiques

- 2011 et 2013 : accord de principe de 8 communes pour créer un Parc naturel
- Juin 2014 : création de l'Association de projet (AP) « Lesse et Semois »
- Février 2015: candidature du GAL « Semois, Lesse et Houille », dans le cadre du Programme Leader 2014-2020.
- Octobre 2015 : reconnaissance du GAL par la RW et l'Europe
- Janvier 2016 : création de l'ASBL « GAL »
- Novembre 2016: relance de la reconnaissance du Parc naturel
- Début 2017: changement de nom (Ardenne méridionale)
- Avril 2017 : début des projets du GAL

Objectifs des communes associées :

- Construction d'un territoire de projets
- En vue de dynamiser celui-ci sur base des atouts et besoins communs
- En dépassant les frontières provinciales



GAL Ardenne Méridionale

Il s'agit d'un partenariat entre les 9 communes du territoire et les forces vives qui y sont actives. Le GAL s'inscrit dans le cadre du Plan Wallon de Développement Rural (mesure Leader). Son objectif est de mettre en œuvre différents projets de développement rural définis en fonction des besoins du territoire et des populations.

Le thème fédérateur du GAL est « Créer des alliances nouvelles, internes et externes, pour placer le territoire au cœur des attentions ».

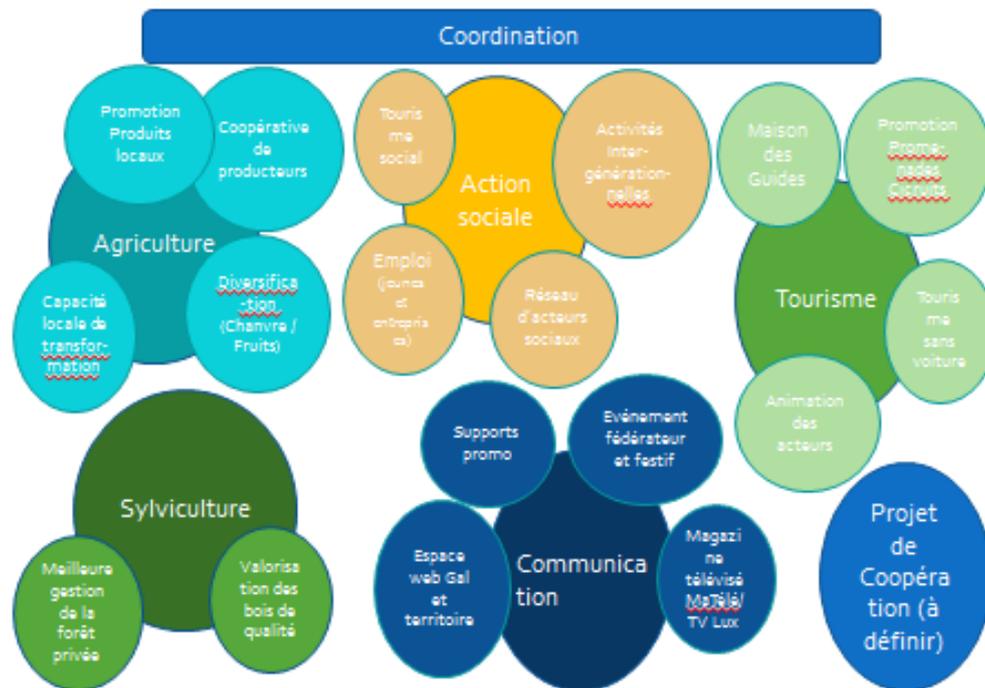
3 grands sous-objectifs :

- Asseoir la capacité de développement endogène, la visibilité et la force collective de ce territoire nouvellement constitué
- Renforcer la capacité des acteurs locaux à créer de la valeur ajoutée aux ressources locales
- Etoffer l'offre et la fréquentation de services et projets d'insertion

Quelques données chiffrées

- 5 secteurs d'actions : Agriculture / Sylviculture / Tourisme / Action sociale / Communication + Projet de Coopération (à définir)
- Des projets inscrits dans le cadre de la programmation Leader jusque fin 2020/mi-2021
- Un budget de : +/- 1.800.000€ (pour l'ensemble des projets)
- Financement : 90% de la Région wallonne et de l'Europe + 10% des Communes associées (dotations communales annuelles)
- Une équipe de 4 personnes à temps plein
- Instances de l'asbl : AG de 60 personnes / CA de 20 personnes
- Lancement des projets en avril 2017

Les projets du GAL



Agriculture

I. Organisation des structures agricoles et renforcement de leur autonomie

A. Distribution collective de produits locaux

- Inventaire et mobilisation des producteurs, inventaire des produits
- Mise en place d'une coopérative de producteurs

B. Promotion collective des produits locaux

- Publications pour la mise en valeur de producteurs et produits
- Mise en valeur des lieux de vente de produits locaux
- Création de packages « produits locaux » dans certains lieux et événements publics
- Création d'un « réseau » de marchés du terroir et organisation de l'offre sur le territoire

C. Développement d'une capacité locale de transformation des produits

- Création d'un atelier de découpe viande attenant à l'abattoir de Gedinne
- Création d'ateliers de transformation et/ou conditionnement des productions animales et/ou végétales
- Etudes de faisabilité et recherche de financement
- Mise en place d'unités pilotes de transformation

II. Développement de filières de diversifications innovantes

A. Information sur l'implantation de la culture du chanvre

- Séances de sensibilisation, visites de terrain et publications

B. Développement des cultures fruitières

- Soutien à l'entretien des vergers anciens
- Création de nouveaux vergers

Sylviculture

I. Valorisation des bois de qualité

- Etude de faisabilité
- Nouveaux systèmes de vente adaptés aux bois remarquables

II. Meilleure gestion des forêts privées

- Organisation de ventes/ reboisements/... groupés
- Publications et information avec la Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée

Action sociale

I. Soutien, mise en réseau et renforcement des acteurs de l'insertion sociale et professionnelle

- ✓ Renforcer la capacité d'action des acteurs
- ✓ Favoriser l'émergence d'initiatives communes
- Identification des besoins des acteurs sociaux
- Mise en place d'un réseau des acteurs
- Développement d'actions communes sur le territoire (extension d'activités existantes ou création de nouvelles - Repair café / Système d'Echange Local / Jardins partagés / ...)

II. Orientation des chercheurs d'emploi vers des filières professionnelles

- ✓ Vers les jeunes et les bénéficiaires du RIS (Article 61)
- ✓ Domaine de la construction, de l'aide aux personnes, ...
- Inventaire des employeurs et de leurs besoins en main d'œuvre / profil des demandeurs d'emploi / inventaire des formations existantes
- Organisation d'actions de formation et d'échange :
 - information sur les mécanismes d'aide à l'embauche (Article 61 et autre...)
 - possibilités de délocalisation de formations manquantes sur le territoire, ...
 - moments de rencontres entreprises/demandeurs d'emploi

III. Développement d'une offre touristique destinée à l'accueil de publics particuliers

- ✓ Vers les personnes âgées et handicapées
- ✓ En lien avec les acteurs sociaux, touristiques et propriétaires de gîtes
- ✓ Objectif : développer une offre de « séjours verts »
- Répertoire web et papier sur le tourisme accessible (logements/horeca/activités)
- Elaboration de nouveaux produits touristiques destinés à ces publics
- Information/sensibilisation sur l'accessibilité et les normes existantes

IV. Création d'activités intergénérationnelles et pour les publics fragilisés

- ✓ Renouer le contact entre les générations
- ✓ Rompre l'isolement de nos populations
- ✓ Rencontre entre les différents publics
- Inventaire des activités existantes et de leurs positions géographiques
- Création d'activités complémentaires en collaboration avec les PCS, Centres culturels, Bibliothèques, CCCA, ...
- Trouver des lieux adaptés et des animateurs formés

Tourisme

I. Structurer l'offre de guidage et d'ambassadeurs du territoire

- Inventaire des guides présents sur le territoire et de leurs caractéristiques
- Accompagnement de ces guides dans leur structuration : création d'une « maison des guides », mise au point d'un fonctionnement cohérent, création d'une centrale de réservation, organisation de rencontres thématiques, etc
- Promotion des guides et des balades proposées
- Création, en partenariat avec les guides intéressés, de nouveaux produits de guidage
- Constitution d'un réseau de « Greeters », ambassadeurs du territoire

II. Concevoir un produit de « Tourisme sans voiture » = Slow Tourisme

- Réalisation d'une étude spécifique : inventaire de l'offre existante, identification des manquements, exemples de bonnes pratiques, propositions de solutions opérationnelles,...
- Mise en œuvre des solutions opérationnelles issues de l'étude
- Création de packages touristiques « sans voiture », identification d'opérateurs
- Recherche de financements pour la concrétisation des investissements matériels
- Inscription du territoire dans les projets « Véloroutes » et « Arrêts verts »
- Réalisation et diffusion de supports de communication (brochure/site web) sur ce nouveau produit

III. Promouvoir le produit « promenades/circuits/randonnées »

- Inventaire de l'offre existante avec l'aide des acteurs concernés
- Elaboration et diffusion de cartes par « tranche de territoire »
- Elaboration et diffusion d'autres supports promotionnels présentant les produits et les acteurs concernés
- Création d'un site web dans une logique interactive et « à la carte ».

IV. Animer les acteurs touristiques

- Identification des besoins de professionnalisation et organisation de formations
- Identification des manques en termes de produits et attractions
- Organisation de rencontres, séances d'info, visites d'expériences, échanges de bonnes pratiques, ... avec les acteurs intéressés, pour le développement de nouveaux produits
- Accompagnement des acteurs dans leurs nouvelles démarches en collaboration avec les ADL

Communication

I. Création d'un espace web de communication

- Vitrine des projets, du territoire
- Contenu participatif et réseaux sociaux
- 30 Capsules web produites par TV Lux et Ma Télé

II. Création d'un magazine télévisé de l'Ardenne Méridionale (partenariat GAL/TV lux /Ma Télé)

- 10 magazines télé « Ardenne Méridionale – Le MAG » composés de 30 reportages diffusés tous les 3 mois

III. Développement de supports papier de communication

IV. Organisation d'un évènement rassembleur : fête du GAL

Exemples d'actions concrètes réalisées

- Partenariat avec la Cellule d'Appui à la petite forêt privée
 - Vente de bois groupée à Paliseul (juin 2017)
 - Visite de terrain sur le reboisement groupé à Fays-les-veneurs (juin 2017)
- Partenariat avec l'Office Economique Wallon du Bois
 - Séance d'info sur un nouvel outil de vente de bois feuillus à Graide (juillet 2017)
- Partenariat avec le Forem et divers organismes
 - Soutien promotionnel pour une nouvelle formation « Aide Familiale/Aide-soignant » à Gedinne
- Développement d'une « marque » Ardenne Méridionale pour la promotion des points de vente et produits locaux du territoire
- Page Facebook du GAL pour la promotion du territoire, des actions du GAL et de ses partenaires
- Partenariat avec l'Office du Tourisme de Wellin/Tellin

- Appel à projet Province de Luxembourg « Promotion de la viande bovine »
 - Organisation d'une dégustation de viande locale en lien avec la balade paysagère à Sohier (octobre 2017)
 - Partenariat avec le Centre culturel de Bertrix pour l'exposition « L'Ardenne Eternelle, racontée par Jean-Luc Duvivier de Fortemps » (octobre 2017) - activités annexes / promotion / tournée de l'exposition sur les autres communes du GAL (Bièvre / Bouillon / Vresse / ...)
 - Réunions de différents groupes de travail
 - Maison des guides
 - Tourisme sans voiture
 - Réseau des marchés de terroir
 - Création de Repair Café
 - Tourisme accessible
 - Récolte d'information sur le territoire
 - Inventaire des agriculteurs et producteurs du territoire
 - Inventaire des marchés du terroir du territoire
 - Inventaire des guides
 - Sondage auprès des acteurs sociaux et touristiques du territoire
 - Sondage auprès des entreprises du territoire sur les besoins en main d'œuvre
 - Création d'un dossier de fromagerie coopérative avec les éleveurs laitiers du territoire
- ➔ Rencontres permanentes des forces vives des 9 communes dans les différents secteurs des projets

Le projet de Parc Naturel Ardenne Méridionale

Un parc naturel, c'est quoi ?

...un TERRITOIRE

... rural,

... d'un haut intérêt biologique et géographique,

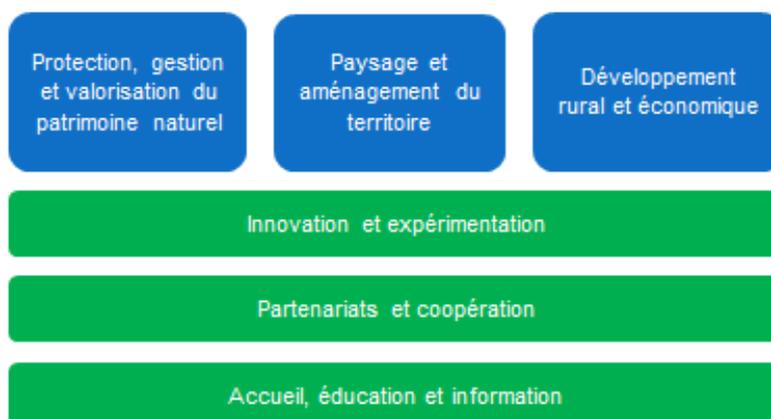
... soumis à des mesures destinées à en protéger le milieu,

... en harmonie avec les aspirations de la population

... et le développement économique et social du territoire concerné

Parc naturel ≠ Réserve naturelle

Un parc naturel, cela sert à quoi?



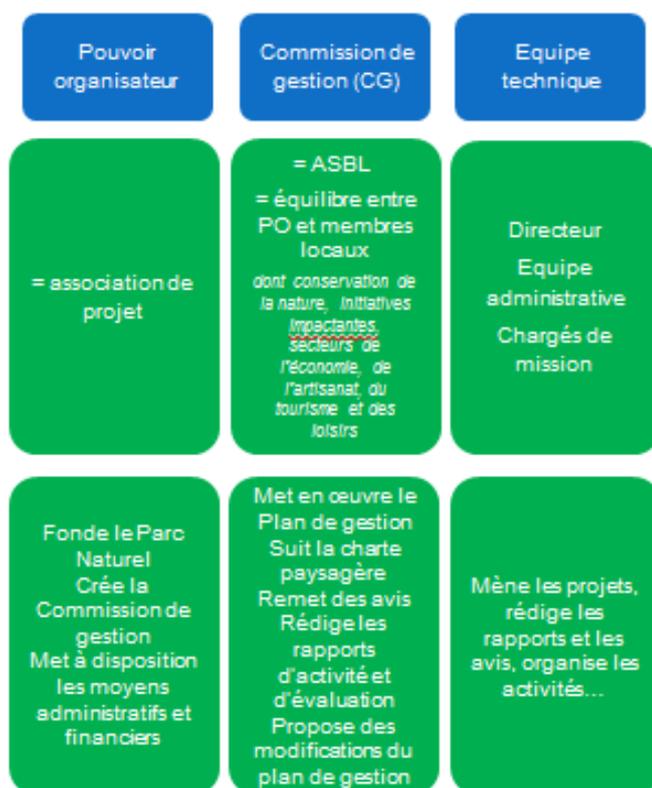
Un document central : le plan de gestion

- échéancier des mesures à prendre, dans un délai de dix ans, pour mettre en œuvre le rôle du Parc naturel - Objectifs → Projets → Actions
- description des moyens financiers, matériels et humains nécessaires
- modifications éventuelles des plans d'aménagement du territoire en vigueur

Thématiques abordées

Patrimoine naturel et environnement, paysages, patrimoine, aménagement du territoire, mobilité, énergie, agriculture et filière agro-alimentaire, forêt et filière-bois, ressources naturelles, tourisme.

Un parc naturel, c'est qui?



Quel financement?

- Subvention régionale de base: +- 310.000€ par an
- Autres moyens à trouver (subsides provinciaux, régionaux, européens, appels à projets...),
- Apport communal (de base + cofinancements)

Création du parc naturel : procédure et calendrier

- Mise en place d'un Comité d'étude → mars 2017
- Définition du contenu du rapport de création, comprenant le plan de gestion (CE). Groupes de travail thématiques et rencontres de personnes ressources → mars à octobre 2017
- Ecriture du rapport → en cours
- Réunion finale du Comité d'étude → décembre 2017
- Adoption du projet de création (AP) → décembre 2017
- Avis des Conseils communaux → début 2018
- Evaluation des incidences sur l'environnement (AP)
- Phase de consultation (projet de création et EIE) :
 - Avis des conseils communaux

- Enquête publique
- Avis de commissions régionales
- Adaptation éventuelle des documents
- Reconnaissance du Parc par le Gouvernement wallon → avant fin 2018

Supports de communication

- Un blog : <https://ardennemeridionale.wordpress.com/>
- Une page facebook : *Ardenne méridionale: vers un parc naturel*
- Bulletins communaux.

Programme Communal de développement Rural

Le PCDR est un outil de développement communal à 10 ans. Il a été approuvé par le Gouvernement wallon pour la période 09/2016 – 09/2026.

Il est le fruit de la participation citoyenne :

- Participation de la population – réunions publiques en 2014/2015
- Commission Locale de Développement Rural - CLDR = 28 membres (22 + 6)

Il a été conçu dans l'esprit du Développement Durable / Agenda 21 Local

Un blog lui est consacré <http://daverdisse-pcdr.eklablog.com/>

Sa stratégie repose sur 6 objectifs principaux (2 par pilier du développement durable) et 22 mesures opérationnelles les précisant.

Les projets en cours

M.1.01 – Aménagement d'une maison de village et de ses abords – Gembes

- convention en développement rural, signée par le Ministre Collin (subsides réservés pour ce projet)
- stade avant-projet

M.1.02 – Finalisation de la voie lente vers Bièvre

- convention transcommunale en développement rural, signée par le Ministre Collin
- avant-projet approuvé par l'Administration
- permis d'urbanisme en cours de demande et rédaction des cahiers des charges par l'auteur

M.1.03 – Réhabilitation du site de l'ancien presbytère en maison des associations – Haut-Fays

- convention demandée en développement rural et en attente de la signature du Ministre Collin
- particularité : la Commune envisage d'utiliser ses propres bois pour une partie de la construction.

I.1.01 – Entretien et valorisation du petit patrimoine

- projet en cours au niveau de la CLDR
- les inventaires des éléments patrimoniaux se terminent

I.1.03 – Information et communication sur la gestion durable de la forêt

- une séance d'information a été organisée en septembre avec le DNF sur la gestion de la forêt publique.
- Intervention de la Cellule d'Appui à la Petite Propriété Privée pour des conseils et des aides aux marchés groupés (vente de bois et gestion des propriétés – plantations).

Pilier environnement

Objectif 1 - Conforter la richesse naturelle du territoire

- I.1.03 – Information et communication sur la gestion durable de la forêt
 - en cours, avec la CLDR, le DNF, la Cellule d'Appui à la Petite Propriété Privée
- M.2.03 – Mise en place d'actions en faveur de la biodiversité
 - en cours : plantation de haies le long des voiries agricoles
- I.2.03 – Amélioration de la gestion des déchets
- M.3.03 – Assainissement collectif des eaux usées
 - collecteur SPGE et travaux à Gembes dans le cadre du PIC.
 - analyse des eaux de surface par la SPGE pour vérifier les besoins en assainissement.
- M.3.04 – Préservation et valorisation des rys d'abissage
- I.3.03 – Promotion de la réutilisation de l'eau de pluie

Objectif 2 - Renforcer la qualité du cadre de vie

- M.1.02 – Finalisation de la voie lente vers Bièvre
- I.1.01 – Entretien et valorisation du petit patrimoine
 - en cours avec la CLDR : inventaires en voie de finalisation
 - intervention sur le Pont des Gades à Gembes
- I.1.02 – Mise en place d'une charte urbanistique et architecturale
- M.2.01 – Aménagement du cœur de village – Porcheresse
 - les travaux d'impétrants sont en cours : basse tension enterrée, nouvelle cabine électrique
 - pose de nouveaux compteurs prévue par la SWDE en 2018-2019
- M.2.02 – Aménagement du cœur de village – Daverdisse
- M.2.04 – Mise en valeur du site du puits du Gros Bois – Porcheresse
- M.2.05 – Mise en valeur du pont de l'Ermitte – Gembes
- M.2.07 – Réalisation d'aménagements de sécurité routière
 - une commission sécurité routière a été créée au sein de la CLDR.
- M.2.09 – Rénovation patrimoniale du site du lavoir – Scottons
- M.2.10 – Aménagement d'excédents de voirie
- M.2.11 – Création de chemins de liaison et de venelles
- M.3.04 – Préservation et valorisation des rys d'abissage
- M.3.11 – Aménagement de l'ancien terrain de tennis – Gembes
- M.3.13 – Aménagement de points de vue et valorisation du paysage

Pilier économie

Objectif 3 - Encourager la gestion responsable des ressources naturelles

- I.1.03 – Information et communication sur la gestion durable de la forêt
- M.3.01 – Développement de projets énergétiques durables
 - primes communales
- M.3.02 – Développement d'une filière bois
 - utilisation des bois communaux pour la construction de la maison des associations à Haut-Fays.

Objectif 4 - Soutenir l'activité économique sur le territoire

- M.1.02 – Finalisation de la voie lente vers Bièvre
- I.2.01 – Valorisation des circuits courts
- I.2.02 – Soutien aux activités économiques et indépendantes
 - prime communale pour la relance ou la reprise d'un commerce

M.3.08 – Création du vélo-route transfrontalier

- projet introduit à la subsidiation européenne dans le cadre d'Interreg – avis favorable sur le dossier.

I.3.01 – Amélioration des outils de télécommunication

- la couverture ADSL est passée de 42% du territoire à 75% sur les dernières années. Pour fin 2018, c'est un taux de couverture de 95% qui est visé. La situation est correcte dans les villages, mais peut encore être problématique dans les hameaux (ex : Sclassin).
- Lors de l'entretien de voiries, ORES et VOO sont systématiquement sollicités pour poser la fibre.

Pilier social

Objectif 5 - Favoriser les rencontres et les échanges entre habitants

M.1.01 – Aménagement d'une maison de village et de ses abords – Gembes

M.1.03 – Aménagement du site de l'ancien presbytère en maison des associations – Haut-Fays

I.2.04 – Etablissement de lignes de conduite pour la bonne intégration des gîtes

- il s'agit d'une réglementation à adapter au territoire du PN (ex : Parc Naturel des Deux Ourthes).

I.2.05 – Création et développement de nouvelles activités villageoises

M.3.05 – Transformation du site du local de ski en espace de convivialité – Haut-Fays

- le chalet a été démonté pour une question de sécurité

M.3.06 – Rénovation de la salle Saint-Remacle en maison de village – Haut-Fays

M.3.12 – Relocalisation de la plaine de jeux – Haut-Fays

Objectif 6 - Favoriser la croissance démographique et renforcer le niveau de services

M.2.06 – Réaffectation de l'ancienne école des garçons – Haut-Fays

- quelques travaux ont été faits par le personnel communal.
- Ce projet dépend de celui de la maison des associations, car à terme il est prévu d'y transférer le club des jeunes, pour laisser la place à des locaux supplémentaires pour l'école.

M.2.08 – Création d'une maison multiservices

M.3.07 – Création de logements intergénérationnels

M.3.09 – Création de logements tremplins

M.3.10 – Création parcelles communales bâtissables

I.3.02 – Information sur les aides au logement

Mise en œuvre du PCDR

- Programmation annuelle des projets en développement rural
- Actions de la CLDR, pour et avec les habitants
- Partenariats avec d'autres acteurs
- Initiatives communales

Débat

Le Bourgmestre félicite les membres de la CLDR pour leur travail et leur investissement pour la commune.

Cette présentation met en évidence le fait que de nombreux liens peuvent se tisser entre ces différents outils.

Par exemple, l'intervention de la Cellule d'Appui à la Petite Propriété Privée a été rendue possible grâce à l'échelle du territoire concernée.

Que sont les rys d'abissage ?

Ce sont des canaux d'amenée d'eau vers les parcelles agricoles ; ils permettaient de réchauffer les terrains en hiver et apportaient les sels minéraux au sol en été. Sur Daverdisse, il y avait 13 barrages détournant l'eau.

Le GAL développe des projets touristiques. Cela ne risque-t-il pas de faire double emploi avec la Maison du Tourisme ?

Tout projet s'envisage dans le partenariat avec les acteurs existants. Les projets du GAL sont autres que ceux de la Maison du Tourisme ; ils se renforcent, en restant en toute cohérence. La Maison du Tourisme s'occupe de la promotion du territoire, tandis que le GAL monte des projets.

En fin de programmation sera organisée la fête du GAL, pour montrer les projets réalisés.

Comment sont représentées les communes dans le GAL et le PN ?

Il s'agit d'une clé de répartition selon différents critères (socio-économiques,...). Il y a un même nombre de représentants par commune et la participation financière est calculée selon la taille des communes.

Quels acteurs privés de la commune s'investissent dans le GAL et le PN ?

Le Chalet de la Forêt (gîte adapté pour personne handicapée) ; le GAC de Porcheresse ; le CPAS ; le Centre d'Animation Touristique ; la Maison du Tourisme ; le massif forestier ; le Chariot à Fondue,...

Le GAL vient en appui des initiatives locales au niveau des produits locaux.

Le GAL veut favoriser les échanges, faire « tourner » les producteurs et mettre à leur disposition du temps. Pas de double emploi, mais plutôt une veille active des initiatives locales et une mise en œuvre avec les partenaires locaux.

Aussi, il convient d'éviter toute standardisation ou cadrage trop étroit, pour laisser la place aux spécificités locales.

Ex : GAC de Gedinne et Beauraing.

Existe-t-il des critères pour la création d'un Parc Naturel ?

Il faut démontrer la qualité du territoire, respecter la procédure établie, établir un plan de gestion cohérent. Et obtenir les avis favorables de différentes commissions (Conseil Supérieur de la Nature,...).

Le plus important c'est de faire vivre ces structures par la suite, au plus grand bénéfice du territoire.

Sophie Orban,
Agent de développement FRW

Participants à la CLDR du 16/11/2017

Présents

Civilité	Nom	Prénom	Adresse postale	N°	CP	Localité	CLDR
M.	Adam	Jean-Benoît	rue du Pont Gahy	3	6929	Haut-Fays	X
M.	Adam	Jean-Marie	rue des Quatre Vents	6	6929	Haut-Fays	
M.	Bodart	Christophe	rue des Routis	29	6929	Daverdisse	X
M.	Bosseaux	Michel	chemin de la Rochette	2	6929	Haut-Fays	X
M.	Burtomboy	Denis	rue Paul Dubois	36	6929	Daverdisse	X
M.	Cariaux	Christian	rue de Burnaifontaine	1	6929	Haut-Fays	X
M.	Collin	Lucien	rue de Fontenelle	25	6929	Porcheresse	X
M.	Daron	Luc	Allée des Marronniers	77 A	6929	Daverdisse	
M.	de Cartier d'Yves	Jean-Philippe	rue des Barbouillons	8 A	6929	Daverdisse	X
M.	Dubois	Michel	rue du Centre	128	6929	Porcheresse	
M.	Fasbender	Roland	rue de Redu	30 C	6929	Porcheresse	
Mme	Grégoire	Stéphanie	Voie de Gribôle	3	6929	Haut-Fays	X
M.	Grofiles	Firmin	rue de Graide	101	6929	Porcheresse	X
Mme	Hazard	Annie	rue des Quatre Vents	6	6929	Haut-Fays	
M.	Incoule	Roland	rue de Redu	35	6929	Porcheresse	X
M.	Jacquet	Johan	Culot de Lahaut	78	6929	Porcheresse	X
Mme	Lambert	Dominique	rue des Routis	29	6929	Daverdisse	X
M.	Léonet	Nicolas	rue de Vonèche	52	6929	Haut-Fays	X
M.	Léonet	Maxime	rue de Gedinne	32	6929	Haut-Fays	X
M.	Merny	André	rue de la Strée	7	6929	Gembes	X
Mme	Miest	Françoise	rue du Moulin	133	6929	Porcheresse	
Mme	Nicolas	Marie Noëlle	rue du Chenai	46	6929	Porcheresse	
M.	Thiry	David	route des Grands Nids	2	6929	Haut-Fays	
M.	Vanderperre	Francis	Sclassin	65	6929	Haut-Fays	X
M.	Vanommeslaeghe	Luc	Culot de Lahaut	79	6929	Porcheresse	X
M.	Vincent	Jean-Claude	rue des Buts	3	6929	Haut-Fays	X

Excusé

Civilité	Nom	Prénom	Adresse postale	N°	CP	Localité
Mme	Cornet	Maryse	Ancien chemin de Wellin	30	6929	Haut-Fays
M.	Pauwels	René	rue de la Chapelle	3	6929	Haut-Fays
Mme	Poncin	Patricia	rue de la Strée	15	6929	Gembes